

* Don SOLIDARITE – HAITI SEISME 2010 *



Pour faire un don, remplissez ce formulaire :
Les champs marqués d'une * sont obligatoires afin que nous puissions vous adresser un reçu fiscal.
Retournez le accompagné de votre don (chèque à l'ordre de « ASSIFIC » à l'adresse suivante :

**ASSIFIC,
1 bd Foch, BP 35
56801 PLOERMEL CEDEX**

Oui, je soutiens dès aujourd'hui l'ONG ASSIFIC

pour soutenir les œuvres d'Haïti, suite au séisme du 12 janvier 2010

Montant du don

10 € 20€ 30€....

selon mes possibilités : _____ €

Je veux devenir membre actif : 5€

Je veux devenir membre adhérent : 10€

fiscalité

Vos coordonnées (1)

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

Pays* : _____

Email : _____

Année de naissance : _____

Pour les particuliers : 66% de votre don et/ou cotisation à ASSIFIC est déductible de vos impôts, pour tous les dons versés dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour les entreprises : 60% du montant des dons sont déductibles de l'impôt sur le sociétés ou de l'impôt sur le revenu, pour les dons versés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Fait à :

Le :

Signature :



(1) Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. ASSIFIC s'engage à ne pas vendre ni communiquer son fichier adresses dans le respect de ses donateurs.